



**HAL**  
open science

## L'arménien occidental

Anaid Donabedian-Demopoulos

► **To cite this version:**

Anaid Donabedian-Demopoulos. L'arménien occidental. Georges Kremnitz. Histoire sociale des langues de France, Presses Universitaires de Rennes, pp.609-612, 2013, 978-2-7535-2723-2. hal-00978131

**HAL Id: hal-00978131**

**<https://hal.science/hal-00978131>**

Submitted on 12 Apr 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### 2.3.5. *L'arménien occidental*

L'arménien est une langue parlée depuis le premier siècle avant Jésus-Christ, dans la région située entre le lac de Van, en Turquie actuelle, et la région du Haut-Karabagh, à l'est de la République d'Arménie actuelle. La langue arménienne résulte du contact entre le proto-arménien, issu de la famille indo-européenne, et l'ourartéen, langue de la famille hourro-ourartéenne (ni indo-européenne, ni sémitique), parlée entre les actuelles Van et Erevan. Elle a en outre été très tôt en contact intensif avec l'iranien, puisque dans sa première attestation historique (515 avant notre ère), l'Arménie est une satrapie perse, mais aussi avec l'araméen (langue de la chancellerie dans la région dans l'antiquité), et avec le grec dès l'époque hellénistique, lorsque l'Empire Romain d'Orient pousse ses frontières orientales jusqu'au milieu du plateau arménien, scellant le début d'un destin qui placera, jusqu'à l'époque moderne, les Arméniens à la frontière des empires. A partir du douzième siècle, le contact avec les différents dialectes turcs a été déterminant dans le développement moderne de la langue, puis, à partir du dix-neuvième siècle, le contact du russe dans la partie orientale.

L'arménien est écrit depuis le début du cinquième siècle de notre ère, à l'aide d'un alphabet phonétique propre de 36 lettres (étendu à 38 au douzième siècle) (cf. table 1.).



Table 1 : l'alphabet arménien

La riche littérature classique qui fait suite à la traduction de la Bible, abordant des sujets historiographiques, philosophiques, théologiques, mythologiques, puis poétiques, juridiques, scientifiques, est essentiellement produite dans les monastères et en langue classique, jusqu'à l'époque moderne. Dès le cinquième siècle, la langue classique, très homogène, écrite dans les

monastères situés dans toute la région par des moines géographiquement mobiles, coexiste avec une multitude de dialectes dont les écrits ne témoignent qu'incidence, et avec lesquels le fossé se creuse de plus en plus au cours du Moyen-âge. Les premiers textes en langue vernaculaire sont cependant datés du douzième siècle, lorsqu'après la chute de la prospère capitale Ani, et à la suite des premières grandes migrations, est fondé le Royaume arménien de Cilicie, où pour la première fois l'arménien remplace l'araméen et le grec comme langue administrative, permettant à l'arménien écrit de passer à l'usage profane sous une forme plus proche de la langue parlée, d'ailleurs assez peu normée. C'est ensuite l'apparition d'une bourgeoisie marchande arménienne, qui voyage en Europe et y imprime les premiers livres arméniens au seizième siècle, qui scelle la désacralisation de la langue écrite et l'apparition d'une langue civile destinée à un usage quotidien, préfigurant la standardisation de la langue moderne au dix-neuvième siècle, qui lui permettra d'accéder au statut de langue d'enseignement, dans chacune de ses deux variantes, constituées parallèlement dans l'Empire russe (arménien oriental) et dans l'Empire ottoman (arménien occidental) sur la base de koinês fondées sur les dialectes respectifs des deux régions.

L'arménien occidental en tant que langue moderne est donc né d'un changement profond de la société arménienne ottomane intervenu au cours du dix-neuvième siècle sous la conduite d'élites laïques le plus souvent formées en Europe occidentale, aux idées de la Révolution Française, et qui ont contribué, comme ailleurs dans les Balkans et en Europe, à la construction de l'idée moderne de nation. Education des masses et démocratisation de l'écrit, laïcisation de la société, émancipation nationale au sein de l'empire ottoman, ce mouvement produit dans la société arménienne des résultats spectaculaires si on en juge par le rythme d'apparition des écoles dans tout le territoire, le taux de scolarisation impressionnant des garçons et des filles, le dynamisme de la presse de tous bords. Le mouvement passe par la constitution d'abord laborieuse d'une norme sur la base des parlers occidentaux, ou plutôt sur le parler urbain de Constantinople, qui apparaît déjà comme une koinê intermédiaire issue de ces dialectes. La bataille des Anciens et des Modernes anime le dix-neuvième siècle, mais le sort de la langue moderne est scellé lorsqu'après le courant romantique encore ambivalent, la littérature opte définitivement pour la langue moderne avec les thèmes réalistes et naturalistes, après 1872. Dans la constitution de cette norme littéraire, la pratique de la traduction (notamment du français) a joué un rôle non négligeable, parfois tangible chez certains auteurs de la fin du dix-neuvième siècle, mais la réhabilitation des dialectes, avec le mouvement folkloriste de la fin du dix-neuvième siècle, et le manifeste du mouvement Mehyan, au début du vingtième siècle, sur une langue moderne « intégrale », puisant sa richesse à la fois dans l'arménien classique et dans les dialectes, élargit l'assise de la langue et lui confère une richesse et une souplesse inégalées, à la veille du génocide qui conduira à la dispersion des Arméniens ottomans.

La situation sociolinguistique de l'arménien occidental change donc radicalement après la première guerre mondiale, puisque désormais, l'arménien occidental est parlé dans différentes régions du monde, presque exclusivement hors de son territoire, et toujours en situation de langue dominée. Aujourd'hui, il n'existe pas de locuteur d'arménien monolingue, et pour la très grande majorité d'entre eux, la compétence relative entre les différentes langues

parlées n'est pas en faveur de l'arménien. L'arménien occidental est resté langue vernaculaire uniquement dans les pays du Moyen-Orient (notamment au Liban et en Syrie), où la structure communautaire de la société et les clivages religieux ont permis de conserver une territorialisation et des logiques de socialisation et de scolarisation préservant l'usage de la langue comme vernaculaire. Cependant, même dans ces pays, l'arménien occidental est classé comme menacé dans l'Atlas des langues en danger de l'UNESCO. De fait, les changements législatifs intervenant notamment sur les écoles, et impliquant l'obligation d'enseigner certaines matières en arabe, fait que pour la génération actuelle, la hiérarchie de compétence entre l'arménien et l'arabe bascule depuis une vingtaine d'années en faveur de l'arabe, et que la transmission familiale de la langue est en régression.

Les contacts de l'arménien avec le français remontent aux Croisades, où de nombreux emprunts du français apparaissent dans la langue, comme le mot *baron* qui est encore aujourd'hui la seule manière de dire *Monsieur* en arménien. En l'absence de bilinguisme, l'influence de ce contact reste limitée au lexique, notamment dans le domaine juridique. L'influence du français sur les structures de l'arménien est plus importante au dix-neuvième siècle, au moment de la standardisation de l'arménien occidental littéraire, processus dans lequel la traduction des classiques français joue un rôle important, tout comme le bilinguisme des élites ayant étudié en France. Cependant, la présence de l'arménien en France, qui fonde son statut actuel de langue de France, remonte à 1922, lorsque la retraite de l'armée grecque et la montée du kémalisme, placent dans une impasse les survivants du génocide arménien qui quittent massivement l'Empire Ottoman qui vit alors ses dernières heures (les sources officielles évaluent à 68000 le nombre de réfugiés arméniens en 1937-38, les sources arméniennes font état du double (A. Ter Minassian 1989).

Arrivant en France, les Arméniens, qui, après avoir vécu dans une société multiconfessionnelle où le christianisme était minoritaire, ont le sentiment d'être accueillis en terre amie, font dès la première génération le choix de l'intégration. A la territorialisation des premiers temps, dictée par l'implantation des camps comme camp Oddo à Marseille, la Guillotière à Lyon, ou des usines pourvoyeuses d'emploi comme la Soie à Décines, puis par les prix du foncier (l'assainissement des marais d'Alfortville et d'Issy-les-Moulineaux est en grande partie dû aux Arméniens) a succédé une intégration progressive dans le tissu urbain et suburbain, même si Décines, Issy-les-Moulineaux ou Alfortville ont conservé un pourcentage significatifs d'habitants d'origine arménienne jusqu'à aujourd'hui. Les vagues de migration ultérieures dues à des conflits politiques ainsi que le flux des migrations individuelles ont contribué à maintenir ces embryons de territorialisation, et à revitaliser les structures communautaires et la pratique linguistique. Mais si elles ont concerné initialement des locuteurs d'arménien occidental (suite aux pogroms d'Istanbul en 1956 et à la guerre du Liban en 1975), elles ont ensuite introduit en France l'arménien oriental (suite à la révolution islamique iranienne en 1979, et à l'ouverture de l'URSS à la fin des années 1980).

L'intégration des Arméniens de France, résultat de la convergence entre une volonté des intéressés et les impératifs du modèle républicain français, est souvent citée en exemple. De fait, dès la deuxième génération, ils constituent le type même de la minorité invisible dans l'espace public, même si un tissu associatif assez dense, notamment autour des églises, assure

le lien communautaire et la transmission de la langue, notamment écrite. Le corrélat de l'intégration est que, dès la deuxième génération, l'arménien n'est plus systématiquement la langue véhiculaire. Cependant, si dans certaines familles, la volonté d'intégration va jusqu'à refuser la transmission de la langue dès la deuxième génération, le fait reste marginal et la langue parlée est généralement transmise dans les familles, avec un degré de normalisation très variable selon l'origine familiale (diglossie langue standard – dialectes, diglossie turc – dialectes). La transmission de la langue est considérée comme un enjeu majeur pour la pérennisation identitaire par la diaspora arménienne, et fait l'objet d'un discours et d'actions volontaristes, au niveau collectif (création de commissions pédagogiques et de structures éducatives) ou individuel (immersion familiale volontaire, néo-locuteurs).

Il est difficile d'avoir aujourd'hui une vision globale claire de la pratique linguistique concernant l'arménien occidental. Les représentations sur la langue sont plus visibles que la pratique elle-même. Après avoir longtemps considéré que la langue était une condition incontournable de l'identité arménienne en diaspora, les acteurs communautaires tentent de plus en plus de penser une « identité sans langue », dans laquelle l'exemple de la diaspora juive, considérée comme un modèle de diaspora pérenne, est parfois cité. Du fait de la diminution de la compétence linguistique de génération en génération, la transmission familiale de la langue parlée est de plus en plus lacunaire, et est le fait d'une minorité de familles. Elle est rendue possible par deux conditions essentielles : le fait qu'au moins un des parents (et les grands-parents) ait une compétence vernaculaire de l'arménien, le plus souvent parce qu'il n'est pas né en France, et/ou un projet familial volontariste vis-à-vis de la langue, sachant que par inertie, le contexte français favorise la marginalisation de la pratique de l'arménien.

Des structures éducatives de statut divers ont pour mission de renforcer les stratégies familiales de transmission, ou se substituer à elles.

Les écoles quotidiennes, se limitaient jusqu'en 1980 à deux institutions historiques, l'Ecole Tebrotzassere (le Raincy), créée en 1879 à Constantinople, et transférée en France en 1924 après deux années à Salonique, le collège Samuel Moorat (Sèvres), créé en 1848 par la congrégation Mekhitaristes de Venise, qui le transforme, pour des raisons financières, en cours hebdomadaire en 1990.

A partir de 1980, on assiste à de nouvelles créations, et à l'augmentation progressive du nombre d'enfant scolarisés dans des écoles bilingues franco-arméniennes :

- l'Ecole bilingue franco-arménienne Saint Mesrop (Alfortville) créée en 1979 (maternelle en primaire, un collège est en cours de création),
- l'école Hamaskaïne (Marseille) créée en 1980 (aujourd'hui du primaire au lycée),
- l'école Markarian-Papazian (Lyon) en 1988 (maternelle et primaire ; un accord avec le collège notre-Dame de Bellecombe est en cours pour une section arménienne permettant la continuité),
- l'école Barsamian (Nice) créée en 1988 (maternelle et primaire),
- l'école Tarkmanchatz (des Traducteurs) créée en 1996 (maternelle et primaire).

- le Lycée Nevarte Gulbenkian est en cours de création dans le prolongement du collège Tebrotzassère (le Raincy).

- l'école bilingue Hrant Dink (Arnouville-les-Gonnesse), ouverte en 2007, quelques mois après l'assassinat du journaliste arménien en Turquie (maternelle, classes de primaire créées à partir de 2008)

Ce mouvement s'explique par la volonté des acteurs communautaires et des familles de pérenniser la langue au moment où la transmission familiale n'est plus suffisante pour son maintien. Il s'inscrit dans une tendance générale vers une demande sociétale accrue pour l'enseignement privé, et a été favorisé par l'apparition des contrats d'association avec l'Etat, qui permet de maintenir des structures financièrement viables. Il a aussi été favorisé par les nouveaux flux migratoires en provenance du Proche-Orient (guerre du Liban, révolution iranienne), pays où les choix de scolarisation sont dictés par l'appartenance communautaire.

Aujourd'hui, on compte environ 1300 élèves scolarisés dans ces écoles hebdomadaires, soit dix fois plus que dans les années 1970.

Par ailleurs, diverses structures associatives, religieuses ou culturelles (plus de 35 dans toute la France), parfois même les écoles quotidiennes elles-mêmes, proposent des enseignements hebdomadaires de langue et/ou de culture arménienne, allant de simples cours à des programmes d'immersion pour une demi-journée ou une journée, pour les enfants scolarisés dans l'enseignement public. Ils concernent environ le même nombre d'élèves que les écoles quotidiennes. Elles proposent également une préparation aux épreuves du baccalauréat pour ces candidats, puisque l'arménien est admis comme langue obligatoire et facultative au baccalauréat depuis 1984 (auparavant il était admis comme option). L'une de ces structures, l'atelier Mgnig, a été créé spécifiquement par des parents arménophones liés au milieu éducatif, à destination des enfants ayant eu une bonne transmission familiale, afin de leur permettre de progresser, ce que le niveau moyen des autres cours ne permettait pas<sup>1</sup>. Certains des cours hebdomadaires enseignent spécifiquement l'arménien oriental, mais ce sont des cas isolés, la majorité écrasante des structures ayant pour projet pédagogique l'enseignement de l'arménien occidental, considéré comme la variante par défaut en France, y compris lorsque l'enseignant et/ou certains élèves sont issus de familles locutrices d'arménien oriental, ce qui n'est pas sans poser de problème pédagogique dans l'enseignement de la grammaire<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Il est intéressant de noter que Mgnig est destiné aux enfants arménophones, qu'ils parlent arménien oriental ou occidental, le corps enseignants étant mixte et assurant l'enseignement avec une remarquable fluidité entre les variantes, ce qui n'est pas possible dans le cadre d'un enseignement à des enfants non locuteurs.

<sup>2</sup> Les différences entre l'arménien oriental et occidental sont assez minimes au plan lexical (hormis deux cents mots parmi les plus fréquents), mais suffisamment différentes au plan morphologique pour ne pas permettre d'utiliser le même matériel pédagogique. La phonétique (le système des occlusives et des affriquées conduit notamment à une inversion des sourdes et des sonores, ce qui peut être très gênant au moment de l'apprentissage de l'alphabet). Enfin les phraséologismes sont assez différents, ainsi que les tendances dominantes de la syntaxe, ce qui peut faire obstacle à la compréhension pour un locuteur peu performant. C'est seulement à un stade où les structures principales de la langue sont bien acquises qu'il est possible de

Les méthodes d'enseignement appliquées dans ces écoles ou associations sont peu harmonisées, en l'absence d'un manuel spécifiquement adapté aux élèves français, et compte tenu de la disparité de niveau observée dans les classes. Les enseignants ont recours à des manuels publiés à l'étranger, notamment au Moyen-Orient, bien que les besoins des élèves ne soient pas toujours comparables. De fait, il y a souvent un fossé entre la représentation que se fait la communauté et surtout le corps enseignant du statut de la langue : la projection identitaire fait obstacle à la reconnaissance de la nécessité d'enseigner l'arménien comme langue seconde (qui se dira en arménien *langue étrangère*, formule le plus souvent tabou), et à l'adoption de méthodes pédagogiques adaptées. De fait, la langue enseignée est toujours la langue écrite, normative, alors même que les élèves n'ont pas la maîtrise de la langue parlée. Ce n'est que depuis quelques années qu'il est possible d'évoquer cette question de la primauté de l'oral dans des conférences publiques en présence d'enseignants, même si certaines équipes pédagogiques sont conscientes de l'enjeu.

Les études faites par Sylvia Topouzkhian dans sa thèse (2002), dans une école primaire ont montré qu'en fin de CP, un nombre important d'élèves était capable de lire mais ne comprenait pas le sens de ce qu'il lisait, ce qui semblait satisfaire le corps enseignant comme les parents non locuteurs. Cela montre que l'apprentissage de la langue correspond pour une partie des familles à des impératifs symboliques plus qu'à un besoin de communication ou de promotion sociale. Ainsi, il arrive que les écoles reflètent plus qu'elles n'infléchissent la situation sociolinguistique de l'arménien occidental en France et dans le monde aujourd'hui. Mais on observe une prise de conscience progressive de cet état de fait, et une volonté de repenser les projets pédagogiques des écoles, comme le montrent plusieurs initiatives en cours<sup>3</sup>.

De fait, la situation de diaspora et la perte de compétence pose la question des contours de la langue standard. Cette labilité rend difficile l'établissement de grammaires descriptives fondés sur un corpus, car la validité des corpus oraux spontanés, où on observe souvent des emprunts et des alternances de code, est le plus souvent contestée. Le centre normatif de l'arménien occidental a donc été incarné par le Moyen-Orient (Liban et Syrie) où la continuité sociétale avec le modèle de l'empire ottoman a permis que la langue reste vernaculaire jusqu'à aujourd'hui. Cependant, les modèles d'enseignement Moyen-Orientaux sont fondés sur une situation sociolinguistique de diglossie arménien littéraire / arménien dialectal (les dialectes régionaux de Turquie sont préservés dans les familles, où les mariages endogames

---

combiner les deux variantes : à l'Inalco, les enseignements ne sont communs qu'à partir du niveau 3 de Licence.

<sup>3</sup> Une réflexion sur la formation continue des enseignants des écoles, initiée à l'Inalco en 2007, est actuellement reprise par le conseil pédagogique initié par le conseil laïc de l'éparchie des Arméniens de Paris ; un séminaire international consacré à l'enseignement de la grammaire en diaspora est initié sur l'impulsion de la Fondation Calouste Gulbenkian) ; plusieurs écoles ont fait appel à des conseillers pour repenser leur projet pédagogique.

étaient encouragés jusqu'à la génération des locuteurs actuels de 70 ans<sup>4</sup>). L'enseignement de la langue est donc fondé sur la standardisation de la pratique familiale dialectale, l'apprentissage de la langue littéraire, et non sur la transmission des structures orales. En France, la majorité des enseignants sont issus de ces communautés et ont des difficultés à s'écarter de ce modèle, malgré la situation sociolinguistique radicalement différente.

La situation de l'arménien occidental en France est très difficile à chiffrer. Le passage de l'oral à l'écrit pour les épreuves facultatives des langues sans concours au baccalauréat au début des années 1990 a drastiquement réduit le nombre des candidatures (de 250 à 40 environ). Les candidats aux épreuves facultatives sont soit des élèves primo-arrivants, soit des élèves issus de familles engagées que l'on peut estimer à moins de cent sur la région parisienne. Une pièce de théâtre en arménien peut réunir à Paris jusqu'à 1000 spectateurs, mais parmi lesquels se trouvent des Arméniens originaires d'Arménie et parlant l'arménien oriental. Le lectorat d'un journal comme *Haratch* (repris par *Nor Haratch* en 2009) était d'environ 2000 mais dépassait le cadre de la France.

Tout incite penser que le nombre de locuteurs ne peut que continuer à baisser et les pronostics les plus alarmistes circulent dans la diaspora. Cependant, on peut penser qu'une fois atteint le stade critique de la baisse de la transmission familiale, le mécanisme de compensation produit par les néo-locuteurs (l'universitaire et essayiste Marc Nichanian - cf. Nichanian 1989 - qui publie des travaux de critique littéraire en arménien, est un néo-locuteur), et le système scolaire, et l'immigration en provenance du Moyen-Orient peut permettre une situation stable pendant une assez longue durée.

Cependant, le changement de proportion entre locuteurs ayant bénéficié d'une transmission familiale et néo-locuteurs conduit à un changement des équilibres internes de la langue : une littérisation de la langue parlée, avec d'une part un gommage de la variation dialectale, une diminution de la richesse phraséologique, et un purisme lexical, et d'autre part une convergence progressive de l'emploi des catégories grammaticales ou structures syntaxiques spécifiques (système verbal, stratégies de subordination, ordre des mots) avec le français. En effet, si le discours normatif sur le lexique fait flores (émissions radiophoniques et publications), en revanche, la distinction entre l'emploi de l'aoriste (passé simple) et du parfait (passé composé) en arménien n'est jamais enseignée et converge lentement vers une identification, à l'image du français, sans que personne ne s'en émeuve ; de même, la répartition entre relatives participiales et relatives à joncteur tend à s'inverser en faveur du système à joncteur, convergent avec le français). Et les emplois modaux et pragmatiques de certains marqueurs verbaux (le progressif, le médiatif) ne sont pas transmis ni enseignés, ils sont souvent mal maîtrisés, et ces formes tendent à être marginalisées, ce qui fossilise la langue et rend la pratique orale plus artificielle. Pour les locuteurs qui sont au contact de

---

<sup>4</sup> Actuellement, la diglossie a changé, au profit de l'arabe, les générations de moins de 60 ans ayant une meilleure maîtrise de l'arabe que leurs aînés. La conscience d'une nécessité de modifier la stratégie d'enseignement touche donc également ce conservatoire de l'arménien, et suscite des initiatives inter-communautés sur ces questions.



l'arménien oriental, les marqueurs modaux de l'arménien oriental viennent combler ce manque, ce qui trace peut-être une piste dans l'évolution à prévoir de l'arménien occidental.

La pratique de l'arménien occidental en Arménie, où une chaire existe à l'Université d'Etat d'Erevan, avec notamment un programme de publications pédagogiques, est pour l'heure sans grand impact sur la pratique en diaspora, qui doute de la capacité de l'Arménie à prendre conscience des besoins spécifiques de la diaspora, d'autant qu'elle agite volontiers le slogan quelque peu abstrait de la fusion des deux variantes. Cependant, les contacts existent, et notamment des programmes de formation des enseignants ont lieu en Arménie, comme un centre géographique, sinon stratégique dans le domaine. Le transfert du centre de l'arménien n'est cependant pas encore à l'ordre du jour, même si les communautés du Moyen-Orient, affaiblies par l'émigration et le recul de la transmission familiale, semblent avoir moins d'atouts que par le passé. Elles demeurent cependant la référence, avec des écoles de plus de 1000 élèves à Alep, Damas et Beyrouth, un corpus d'ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires), mais aussi de publications pour enfants (bandes dessinées, abécédaires, etc.) inégalé. Un séminaire international concernant la question de la transmission et de l'enseignement de l'arménien dans la diaspora, organisé par l'Inalco, est d'ailleurs en cours de préparation et devrait se réunir prochainement à Beyrouth pour lancer une réflexion commune aux différentes communautés, dont les problématiques convergent de plus en plus malgré les différences nationales.

Anaïd Donabédian, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Paris) – CNRS/IRD (SeDyL, FRE3326), arménien.

### **Références bibliographiques citées :**

Topouzkhianian, Sylvia, *Appropriation simultanée de deux langues écrites (français & arménien), de la Grande Section de Maternelle au Cours Élémentaire 1<sup>re</sup> Année*, Thèse de Doctorat es Lettres, Université Lyon 2, GRIC, 510 p.

Ter Minassian, Anahide, *La diaspora arménienne, Hérodote*, n°53, Paris, La découverte, p.123-157.

Nichanian, Marc, *Âges et usages de la langue arménienne*, Paris, Entente, 1989, 431 p.